LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

NEUVIEME ANNEE.- N° 158

SAMEDI 6 JUIN 1903

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

OU NOUS EN SOMMES

Un moment, il y a quelques jours, la réaction nationaliste, cléricale et méliniste a cru que le bloc républicain allait se décomposer, que la majorité ministérielle était travaillée par de secrets dissentiments et hésitante. Il y a eu, en effet, dans le débat sur la politique religieuse du gouvernement, quelques flottements, effet de sourdes intrigues. Le rêve de quelques-uns de ceux qui voudraient former une majorité nouvelle, plus inclinée vers le centre, sinon vers la droite, c'est de détacher du bloc les socialistes. L'équipée de quelques échauffés, qui avaient mené tapage en une ou deux églises de Paris contre des moines qui y prêchaient indûment et illégalement, fournissait le prétexte désiré. Notez que le parti socialiste n'est nullement responsable de cette petite expédition, qui ne pouvait servir à rien qu'à faire le jeu de la réaction. Notez que les socialistes avaient immédiatement déconseillé ce genre d'opérations. La majorité républicaine a le moyen d'imposer au gouvernement la ferme application de la loi : et ce n'est pas à nous à nous substituer à la police. Et d'ailleurs, autant nous sommes résolus à mettre un terme à la puissance politique de l'Eglise par la suppression complète des congrégations, par la séparation des Eglises et de l'Etat, par l'organisation de tout l'enseignement en service *public, dirigé selon la science* et la raison, autant nous sommes décidés à éviter et à condamner tout ce qui pourrait *ressembler à une atteinte au libre* exercice du culte, à une chétive parodie de *l'hébertisme qui fut lui-même si médiocre, si incohérent et si impuissant.*

Le plus modéré du bloc le savaient bien, et cela devait suffire. Il était inutile d'appuyer sur des incidents qui n'engageaient en aucune manière la responsabilité de notre parti, qui étaient désavoués par lui et qui ne devaient avoir aucun lendemain. Mais les habiles se dirent que comme au premier moment et avant réflexion quelques socialistes parisiens étaient mêlés à ces pauvres bagarres, il fallait embarrasser le groupe socialiste en introduisant dans l'ordre du jour une ligne qui les visait. Piètre tactique : les socialistes l'ont déjouée en faisant savoir dédaigneusement que, quel que fut l'ordre du jour du bloc, ils le voteraient, pour infliger avant tout une défaite nouvelle à l'ennemi qui reprenait espoir, pour épargner au pays républicain le trouble et le scandale d'une crise ministérielle éclatant à l'improviste et en pleine bataille.

Mais comment cette manœuvre de quelques habiles de l'Union démocratique, surprenant et entraînant leur groupe, était-elle possible ? Elle fut secondée par un petit clan d'intrigants qui, au groupe radical socialiste, s'étaient emparés peu à peu de la direction apparente. Ceux-là ne demandaient qu'à compromettre et à perdre le ministère, dans l'espérance de le remplacer ou de rendre possible de louches combinaisons dont ils attendaient nous ne savons quels avantages.

Ils allaient répétant que les socialistes abusaient, qu'ils s'arrogeaient dans la majorité un rôle disproportionné à leur force réelle, que le ministère était beaucoup trop complaisant au groupe socialiste. Et ils essayaient ainsi d'exciter les jalousies et les ombrages, d'animer les radicaux contre les socialistes. Ils demandaient perfidement au ministère de « se dégager » du socialisme, comme si nous avions dans la direction des affaires publiques d'autre force que celle que nous donnent notre loyauté républicaine et la puissance morale croissante d'un prolétariat toujours mieux éduqué et organisé.

Si le ministère avait cédé à ces suggestions, s'il avait voulu « prouver sa liberté à notre égard » par quelque parole brutale ou quelque acte offensant, les mêmes se seraient retournés vers nous pour nous dire : « Est-ce que vous supporterez longtemps ces avanies ? » Ou bien ils auraient tellement envenimé, par leurs commentaires, les procédés discourtois dont le ministère aurait usé envers nous, que la collaboration du parti socialiste à l'œuvre du bloc aurait été impossible. Le gouvernement, sans base solide, se serait écroulé, et c'est là ce que cherchait le petit groupe des intrigants.

S'il y eût un pareil péril à la première séance, c'est parce que la majorité républicaine fut surprise par cette intrigue imprévue, dont elle n'avait pas soupçonné les ravages patients et sournois. Mais elle a été avertie par le danger même. Les groupes qui avaient été particulièrement travaillés sont ceux qui ont réagi avec le plus de force. A l'Union démocratique des voix très fermes, très nettes, très loyales se sont élevées pour rappeler que le pire danger c'est de se retirer sous sa tente en plein combat. On n'a le bénéfice d'aucune victoire. Le groupe radical socialiste, plus vigoureusement encore a fait justice des louches opérations ; il a affirmé énergiquement son désir de coopérer avec le parti socialiste pour l'œuvre de laïcité et de réformes. Les calomnies machinées contre les ministres par la perfidie cléricale ont encore fortifié le désir d'union et d'action de la majorité. Les délégués des groupes de gauche, des quatre groupes, se sont rencontrés de nouveau dans la plus cordiale délibération. Ils ont repris contact et entre eux et avec le gouvernement.

Le président du Conseil, qui a toujours eu le plus vif désir de rester en communication directe et constante avec la majorité républicaine, a été entendu par eux. Il leur a nettement expliqué son plan, son programme d'action. Il entend mener à sa fin, et le plus rapidement possible, la lutte contre les congrégations. Il va proposer à la Chambre de refuser en bloc l'autorisation aux congrégations enseignantes de femmes ; et pour les congrégations *hospitalières*, il proposera à la Chambre de statuer par séries, au fur et à mesure que l'Etat laïque se sera mis *en mesure de pourvoir aux services* d'assistance, que la société civile avait jusqu'ici abandonnés à l'Eglise. Ce n'est pas encore la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais c'en est la condition et la préparation nécessaires, car la suppression du Concordat ne ferait que transformer et déplacer le danger, si l'organisation congréganiste subsistante pouvait se substituer à l'organisation officielle de l'Eglise.

Le chef du gouvernement est d'ailleurs bien résolu à n'être pas dupe. Il surveille la manœuvre des congréganistes qui rouvrent sur place, après avoir simplement laïcisé leur habit, les écoles cléricales fermées par la loi. Déjà, il y a une quinzaine de jours, à propos des Salésiens, la Cour de cassation a rendu un arrêt qui tend à caractériser comme illégales ces réouvertures. Mais c'est le 11 juin qu'elle va être appelée, à propos d'une espèce très nette, à rendre un arrêt décisif. S'il est conforme à l'esprit de la loi, le gouvernement, armé de cet arrêt, mettra un terme à cette comédie de sécularisation et de fausse laïcité. Si la Cour de cassation biaise, le gouvernement soumettra à la Chambre un projet de loi très net, dont il demandera le vote immédiat, et qui coupera court à la petite manœuvre de théâtre qui ramène l'enseignement congréganiste déguisé en habit mondain.

Et pendant que se développe la lutte de l'Etat laïque contre le cléricalisme, le mouvement de réforme fiscale et sociale ne s'arrête pas. Nous savons d'avance que le projet d'impôt sur le revenu que va déposer M. Rouvier s'écarte largement de nos conceptions et qu'il ne nous réserve que des satisfactions médiocres. Nous chercherons à l'amender. Les groupes de gauche chercheront en commun les moyens d'y introduire le principe de la déclaration et de la progession. Mais enfin, il y aura une base de discussion, et quand le système actuel des quatre contributions aura été sérieusement entamé, la fiscalité française ne retrouvera son équilibre que dans l'impôt général et progressif sur le revenu.

Et maintenant, voici que le Sénat va achever en deuxième lecture le vote de la loi militaire du service de deux ans, égal pour tous. Voici que la Chambre est en train de voter cette grande loi de l'assistance obligatoire, sur laquelle je reviendrai, et qui ouvre noblement la série des lois d'assistance et d'assurance sociales. La commission, présidée par Millerand, soumettra à la Chambre, dans quelques mois, la loi sur les retraites ouvrières.

Enfin, le ministère est saisi de plusieurs projets de traités d'arbitrage avec diverses nations, et j'espère que la France *républicaine aidera beaucoup à l'avènement* et à la pratique constante de cet arbitrage international qui, peu à peu, atténuera les chances de guerre, habituera l'Europe à l'idée du désarmement et préparera un régime où les sommes colossales dépensées aujourd'hui à des œuvres de mort et de menace, pourront être appliquées au soulagement de la misère, à la dotation de l'assurance sociale, au rachat des grandes industries socialisées et des grands domaines, à la commandite nationale de vastes coopératives prolétariennes ouvrières et paysannes, pénétrant peu à peu, sous le contrôle de la communauté et de toute la classe ouvrière, dans toutes les branches de la production et de l'échange, à la libération et à l'organisation du travail ouvrier et paysan.

Voilà l'œuvre rationnelle, démocratique et humaine, pénétrée tous les jours davantage par la vie socialiste grandissante, à laquelle nous collaborons joyeusement, sachant très bien la distance immense qui nous sépare encore du terme idéal marqué par notre doctrine, mais sachant aussi que nous marchons délibérément vers le but.

Jean JAURES.

AU JOUR LE JOUR

Rosenberg

Nous avons annoncé l'arrestation du chanoine Rosenberg qu'on recherchait depuis un an. Nous avions le droit d'espérer que les feuilles nationalistes et cléricales, renouvelant, à cette occasion, les accusations qu'elles ont portées contre le gouvernement au sujet de l'affaire Humbert, ne manqueraient pas d'affirmer que M. Combes et ses complices du cabinet avaient favorisé la fuite du chanoine Rosenberg et protégé sa retraite. Cet espoir a été déçu. Nous avons parcouru ces feuilles et nous n'y avons trouvé aucun réquisitoire contre le cabinet : c'est bien étonnant.

A quoi songent-elles donc ? Que leur en coûtait-il d'insinuer que le chanoine Rosenberg avait menacé le gouvernement de graves révélations, ce qui expliquerait l'impunité dont il jouissait ?

Evidemment, le chanoine escroc a été arrêté par des agents trop zélés et, sans aucun doute, son arrestation va causer de graves embarras au ministère. Les feuilles cléricales et nationalistes ne le disent pas encore : — leur réserve est si grande ! — mais, patience, elles le diront bientôt.

Ça fera tant de plaisir à ceux qui les lisent et ça leur coûtera si peu !

CHRONIQUE

HEURE TRAGIQUE

Ils étaient mariés depuis quelques mois, et s'aimaient depuis toujours...

C'était le soir, au soleil couchant. Elle, Bérangère, suavement blonde, dessinait sur le fond lumineux du ciel sa svelte et longue silhouette ; de toute sa mince personne, un parfum d'exquise distinction se détachait ; son visage était une aurore blanche et rose, où, comme des étoiles attardées, deux grands yeux brillaient.

Lui, Marcel, radieux et tendre, s'appuyait sur le bras de sa compagne, la tête penchée vers elle, parlant très bas avec un sourire ému. Ils cheminaient ainsi du pas lent et rythmé des amoureux le long des aristocratiques plages de Trouville.

Le jeune couple, atteint de parisianisme aigu, était venu retrouver son Paris adoré sur cette plage.

Là, tout de suite, Bérangère fut élue reine, reine triomphante, d'élégance, de beauté ; autour d'elle, léger, charmeur, monta l'encens des douces paroles, des discrètes adorations...

Les jeunes gens revinrent sur leurs pas et s'assirent sur la terrasse du Casino, entourés bientôt d'un cercle d'amis.

— Ainsi vous partez pour Cowes, demain, interrogea un ami..

— Oui, nous embarquerons dès la pointe du jour.

— Vous voyagez seuls?

— Seuls ; nous voulons donner une seconde édition à notre voyage de noces ; notre voilier nous conduisit alors en Espagne ; ce fut délicieux cette traversée, n'est-il pas vrai, Bérangère?

— Oui, adorable, mais je n'étais guère brave alors, la moindre brise me donnait la chair de poule. Je ne suis pas beaucoup plus brave aujourd'hui, avoua la jeune femme avec un joli frissonnement des épaules.

Peu à peu, avec le charme mélancolique des choses finissantes, le jour décroissait, la nuit s'étendait, pâlemnt rose encore à l'horizon, puis ce fut l'ombre partout, incendiée tout à coup à l'horizon d'une lumière d'aurore boréale, d'où la lune énorme, rouge, ardente, jaillit et monta vers le ciel.

Marcel et Bérangère, demeurés seuls, regardaient, extasiés, la voûte merveilleuse et sombre où les étoiles tremblaient, jetant aux crêtes des vagues courtes, un éclaboussement phosphorescent d'astres.

— Ah ! que le monde est beau, s'écria la jeune femme, et qu'il fait bon d'y vivre, d'y aimer.

* * *

Le lendemain, dès l'aube, ils partaient.

Bérangère avait oublié ses terreurs ; très crâne, elle s'en allait souple et vive, infiniment gracieuse, suspendue au bras de Marcel.

Sur les petites vagues un gai clapotis, l' « Alcyon » balançait lentement sa coque noire ; le pont de bois de teck, frotté au sable fin, à la brique, étalait sa blancheur crue sous l'ombre des agrès et des mâts croisés de voiles.

L'intérieur du bateau était un chef-d'œuvre d'aménagement confortable, élégant ; l' « Alcyon » avait sur toute la côte une réputation de beauté, de vitesse, de solidité parfaitement méritée.

Marcel, yachtman émérite, en avait confié la direction à un capitaine expérimenté.

Avec une légèreté d'oiseau, Bérangère monta sur le pont ; elle l'aimait ce bel « Alcyon », qui pourtant lui faisait peur ; son regard ravi de propriétaire, énorgueilli un peu, courut de la poupe à la proue ; toute gracieuse et charmante, elle complimenta le capitaine, qui s'inclina très fier.

Le sifflet du remorqueur déchira l'air, et, sous la morsure de l'hélice, de grands remous frangés d'écume blanche se creusèrent.

Bérangère et Marcel appuyés l'un sur l'autre se tenaient à l'avant ; dans cette lumière fraiche et gaie du matin, c'était, vivace et radieux, l'espérance et l'amour qui passaient.

Comme ils longeaient la jetée, des pêcheurs agitèrent en l'air leurs bérets, criant à pleins poumons : « Hourrah ! hourrah ! bon voyage et bon retour ! »

A l'horizon, une masse de nuages sombres où s'allume la lividité des éclairs, peu à peu s'étend sur l'espace morne.

Comme venant des profondeurs de l'infini, des roulements de tonnerre se rapprochent en un formidable fracas ; le vent siffle, se déchaîne, soulevant les vagues en montagnes, les jetant avec frénésie sur la coque de l' « Alcyon » ; jusqu'au haut des mâts, l'embrun monte, monte, monte, envolé.

Les cloisons gémissent, les mâts craquent, les chaînes grincent, le bateau geint et se plaint comme un être à l'agonie et toujours ce vent de malheur souffle de façon terrifiante ; il a fallu carguer les voiles, que l'ouragan éparpillait comme des fétus de paille.

Très pâle, le commandant regarda le ciel.

— Voyons, capitaine, interroge Marcel, à un homme on dit la vérité tout entière ; cette tempête me paraît terrible, où en sommes-nous? Y a-t-il du danger?

— Jusqu'à présent ; non ; j'ai fait d'inutiles efforts pour me maintenir en pleine mer, le vent nous pousse vers Dieppe ; s'il ne survient aucune avarie grave, j'espère gagner le port ; l' « Alcyon » fatigue beaucoup il est vrai, mais il est solide, ayons confiance. Ah ! si nous n'étions pas dans cette terrible Manche ! Mais ici, vous le savez, on ne fait pas ce que l'on veut. Vents et courants sont nos maîtres.

Marcel descendit dans la cabine.

Bérangère, toute blanche, la tête broyée par l'horreur de ces bruits tragiques, un grand effroi au cœur, priait agenouillée près de sa couchette.

Au bruit des pas de Marcel, elle se releva un vague sourire aux lèvres.

— Tu vois, dit-elle d'une voix timbrée d'inexprimable tendresse, je suis brave.

Il la prit dans ses bras, ému de tout ce qu'il sentait de dévouement, d'amour, dans le courage de ce sourire, dans le mensonge de ces quelques mots où l'âme vaillante semblait dire: « Ne souffre pas pour moi, je n'ai pas peur. »

— Oh ! oui ! fit-il, brave, bien brave !

Soudain un horrible craquement ébranla le bateau ; en haut des clameurs éperdues retentirent ; le jeune homme terrifié crut d'abord que le yacht avait touché sur un rocher ; saisissant Bérangère dans ses bras, il s'élançait, lorsqu'à l'orifice de l'escalier le capitaine apparut.

— Veuillez, dit-il, monter seul un instant sur le pont, j'ai quelques mots à vous dire.

Marcel comprit que le péril n'était pas imminent, mais il le sentit proche.

— Je vous suis, répondit-il, et, se retournant vers sa femme : « Dans un instant je serai à toi ».

— Monsieur, dit le capitaine, le gouvernail vient d'être enlevé, nous ne gouvernerons plus; et pour comble de malheur, nous sommes si près de la côte, que nous n'avons plus le temps d'en établir un autre. Le canot de sauvetage a été emporté par le même coup de mer. Cette terre, sur laquelle le vent et le courant nous portent, est défendue par un banc de rochers.

— Mais alors nous sommes perdus?

— Non, il nous reste l'espoir d'être secourus. J'ai fait hisser les signaux de détresse, nous avons à bord notre petit canon, je vais le tirer de dix en dix minutes.

« Remontez ici le plus tôt possible, mettez vos ceintures, soyez prêts en un mot à vous jeter à la mer ; nous pouvons nous heurter à quelque roche sous-marine qui hâterait le dénouement ; quand nous ne serons plus qu'à une faible distance de la côte, je ferai lancer les bouées ; nous sommes tous bons nageurs, nous pouvons espérer atterrir dans quelque petite baie entre les rochers... Je suis désespéré mais j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour lutter contre la tempête.

Marcel serra la main du marin.

— C'est horrible, dit-il.

Et, dans son cœur, une voix criait lamentablement : « Bérangère, Bérangère ! »

Il redescendit ; la jeune femme gardait son immobilité pétrifiée de statue ; elle aussi avait cru que le yacht s'entr'ouvrait, cependant, elle n'avait pas fait entendre une plainte, pas poussé un cri ; devant le danger effroyable qui menaçait la vie de celui qu'elle aimait, dans cette heure d'angoisse, toute l'énergie puissante des âmes hautes éclatait en elle.

Bérangère n'attendit pas les premiers mots de Marcel.

— Perdus, n'est-ce pas?

— Non, non ; il nous reste de l'espoir.

En ce moment une détonation retentit ; d'autres succédèrent.

— Tu vois, nous donnons l'alarme ; la terre est proche ; presque partout sur cette côte, des moyens de secours sont organisés.

— Ah ! fit-elle, notre vie était un paradis que je pleure de toutes mes larmes ; mais si nous ne sommes pas entendus, si c'est la fin, tu verras, Marcel, comment je saurai mourir avec toi ! »

Il la pressa sur son cœur dans une suprême étreinte ; puis, prêts à tout événement, ils montèrent sur le pont.

A la vue de ce ciel ténébré, rayé du vol des oiseaux de tempête, devant cette mer déchaînée, qui, dans une fièvre de destruction, se précipitait sur le bateau, un cri s'étrangla dans la gorge convulsée de la pauvre femme. Instinctivement elle se rejeta en arrière, en un sursaut d'agonie, couvrant ses yeux de ses mains tremblantes ; en longues traînées d'or ses cheveux secoués furieusement par le vent, s'épandirent autour d'elle et battirent son visage. A chaque éclair, à chacune de ces détonations formidables du tonnerre, elle frémissait de la tête aux pieds dans les bras de Marcel, s'attachait à lui avec une force nerveuse inouie, mais sans une plainte.

C'était épouvantable la vitesse avec laquelle l' « Alcyon » avançait vers cette terre de pierre, sur laquelle il allait se briser.

Le capitaine, sa longue-vue à la main, explorait le littoral... Tout à coup il jeta un cri, un cri vibrant, surhumain.

— On nous voit ! on nous voit !...

Il passa la longue-vue à Marcel. Devant eux, au fond d'une anse étroite, un petit village sur la plage, des hommes revêtus du costume des sauveteurs s'agitaient, fixant solidement au rivage la corde libératrice, munie de sa poulie ; ils essayaient de mettre un canot à la mer; trois fois la vague furieuse, énorme, les rejeta sur le sable, enfin, dans un suprême effort, le canot avança, le cap sur la haute mer.

Maintenant, à bord de l' « Alcyon », on voyait à l'œil nu l'embarcation avancer ; une grande espérance venait aux cœurs.

L'homme qui dirigeait le canot de sauvetage montrait un sang-froid admirable ; il manœuvrait avec une incroyable adresse, au milieu du chaos hurlant de la tempête ; quelle énergie ! quels merveilleux coups de barre ! mais dans cette danse fantastique au sommet des vagues, aux creux des abimes, comment la petite embarcation pourrait-elle arriver assez près du yacht pour lancer le filin de sauvetage?

Dix fois les braves marins approchèrent, dix fois ils durent retourner en arrière dans la crainte d'être broyés aux flancs du navire en détresse.

Là-bas, massés sur l'estacade, les femmes, les vieillards, les enfants pleuraient, l'âme et les yeux attachés à ce drame poignant.

Enfin, après d'héroïques efforts, le canot put se maintenir quelque temps à une dizaine de mètres du yacht, la corde fut enfin lancée.

A terre, d'enthousiastes « hourrahs » retentirent ; le fier drapeau des sauveteurs se déroula claquant au vent.

A bord de l' « Alcyon », le capitaine commandait les mouvements du sauvetage : Bérangère attachée à la poulie, suivit la première le terrible chemin ; Marcel derrière elle la soutenait ; les vagues couvraient d'écume la pauvre femme, l'aveuglaient ; ses dents claquaient, le froid la saisissait, mais, courageuse, elle regardait, de temps à autre, le visage contracté de son mari, mettant ses yeux dans ces yeux amis, fixés sur elle avec une expression de mortelle angoisse, et ce même vaillant sourire du commencement revenait sur ses lèvres pâles.

Deux ou trois lames se succédèrent plus terribles... Sous cette masse grondante, la jeune femme, à bout de forces, défaillit, elle tomba comme pliée en deux sous le filin.

Marcel la saisit à bras-le-corps, la soutenant de la main droite, tandis que de la gauche il aidait de son mieux aux mouvements des sauveteurs demeurés à terre et qui, tirant sur la poulie, les attiraient à la rive ; ses membres s'engourdissaient, la paume de sa main se déchirait à la rudesse du cordage ; sa lamentable détresse croissait, car de minute en minute le visage de Bérangère devenait plus livide ; des battements de fièvre se heurtaient aux tempes du jeune homme... et ce rivage, ce rivage où il tendait de toutes les forces surexcitées de son âme, lui semblait se perdre en d'inaccessibles lointains.

A l'entrée de la baie, la violence des lames se calma, ce long martyre cessa enfin... les sauveteurs aidaient les naufragés à prendre pied... Il était temps ; les membres du jeune homme se raidissaient horriblement douloureux ; tout le tumulte de la mer en délire semblait bruire et se démener dans son cerveau... Sans mouvement, il s'écroula sur le sable à côté de Bérangère.

Tous, tous ils arrivèrent sur la plage, les pauvres marins de l' « Alcyon », et ce fut alors, sortant de tous les braves cœurs qui attendaient, une clameur immense, un suprême hosannah de reconnaissance montant vers le ciel: « Sauvés, sauvés, sauvés ! »

Les naufragés, transportés dans les maisons du village, furent soignés avec un dévouement enthousiaste ; puis tous ces héroïques retournèrent tranquilles aux labeurs de la terre... C'était tout simple, ne voit-on pas cela tous les jours sur nos côtes !

Par un étrange hasard, l' « Alcyon » entrait peu après dans cette même baie et s'échouait sur le sable.

— Il est venu parmi vous il y restera, dit Marcel aux marins qui l'entouraient : désormais l' « Alcyon » appartient à votre village ; je me charge de tous les frais nécessaires pour le remettre à flot et le transformer en bateau de pêche.

De joyeux vivats éclatèrent ; c'était une fortune pour ces pauvres gens.

Le soir même, le couple heureux, de retour à Trouville, cheminait doucement le long de la plage la main dans la main les yeux dans les yeux...

A. DE GERIOLLES.

La Naissance de Pétersbourg

Pétersbourg, dont la Russie célèbre en ce moment le deux centième anniversaire de fondation, avec le concours des représentants des municipalités de Paris, Compiègne, Cherbourg, Brest, Toulon, Versailles, Dunkerque, avait en 1897 une population de 1.267.000 habitants. En 1900, date du dernier recensement que nous connaissons, le chiffre de la population de la capitale de l'empire russe s'élevait à 1.440.000 personnes. Depuis, la progression ne s'est pas arrêtée.

En 1703, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cette belle et grande cité était tout entier en marais et en forêts.

Ce territoire était une nouvelle conquête du tsar Pierre, Pierre le Grand, comme l'a surnommé l'histoire. Petrouchka, le petit Pierre, comme l'appellent familièrement les patriotes russes.

Toute la région faisait auparavant partie des possessions suédoises. De campagne en campagne, de victoire en victoire, Pierre s'était avancé jusqu'à Notherbourg, cité qui occupait le confluent du Ladoga et de la rivière de la Néva. Là commençait une contrée nommée Ipor qui finissait à soixante verstes plus loin du côté de Cronstadt. Enfin la Russie commençait à sortir de ses limbes. A force de bataillier au nord, à l'est, au sud et à l'ouest, elle s'était donnée de l'air aux dépens des Tartares, des Polonais, des Lithuaniens, des chevaliers teutoniques et des Suédois. La jeune nationalité fondée par Rurick et les Normands commençait à respirer, à avoir conscience de ses destinées. Mais elle n'existait encore qu'à l'état d'enclave au milieu d'autres peuples jaloux de son développement et ennemis irréconciliables. Il fallait à l'empire russe une frontière maritime et un point de contact avec l'Occident. C'est alors que le tsar Pierre déclara qu'il fallait ouvrir à la Russie une fenêtre sur l'Europe et cette fenêtre, il en fixa la place à l'embouchure de la Néva, non loin des rivages de la Baltique.

Pétersbourg était né dans une île comme Paris. Pierre qui venait de débarrasser le pays des derniers Suédois, s'empréta dans cette île de la Néva au mois de mai 1703, découpa sur le sol deux larges bandes de gazon et les disposant en croix, il dit à ceux qui l'entouraient : « Ici s'élèvera une ville qui sera la capitale de l'Empire et qui égalera en splendeur les plus belles cités du monde ». La légende rapporte encore qu'à ce moment un aigle plana au-dessus de la tête du tsar et qu'un des officiers de sa suite s'empara de l'oiseau. « Bon signe ! » aurait dit alors le tsar.

Quoi qu'il en soit de la légende, on se mit à l'œuvre aussitôt. Prisonniers suédois, soldats russes, artisans, travaillaient tous sans arrêt et, pour que l'ardeur d'aucun ne se ralentît, le tsar Pierre s'établit au centre des chantiers, dans une petite maison en bois construite pour lui, ne comprenant qu'une chambre, une salle à manger, un vestibule et une cuisine, qui a été conservée, que le peuple n'a cessé de vénérer et qui est le but de pèlerinage de tous ceux qui prennent part aux cérémonies actuelles.

Quatre mois plus tard, une forteresse puissante avait jailli du sein de la terre et des eaux. Ce fut le noyau autour duquel se développa la grande ville aujourd'hui en fête et que les principales cités françaises sont allées saluer.

Au milieu de cette magnifique capitale, une statue colossale de Pierre le Grand domine tout. Elle est de Falconet, un sculpteur français et elle date du règne de Catherine II.

Cà et Là

L'HOMME A LA TIARE.

M. Rouchomowski ne veut pas du tout qu'il soit dit qu'il n'aura doté la France que de la fausse tiare Saïta-Pharnès. Le ciseleur d'Odessa a récemment écrit au président de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance afin de l'aviser qu'il se propose d'exécuter, dès son retour en Russie, un objet qu'il destine à la prochaine tombola de l'Union.

Ceci en reconnaissance, dit-il, du bienveillant accueil qu'il a reçu en France.

Gageons qu'il ne s'agit pas ici du tout de l'accueil qui dut être fait à Rouchomowski par les illustres conservateurs du musée du Louvre !

—o—

L'ETE DE 1903

En même temps que M. Jules Capré nous prédit un mois de juin à peine passable, le professeur *Falb nous annonce* un été anormal.

La première semaine du mois de juillet nous amènera du froid et des pluies ; à la deuxième semaine il fera chaud, à la troisième et à la quatrième il y aura des orages et des pluies.

Le mois d'août sera très variable. Il débutera par des orages ; dans la deuxième quinzaine il fera très froid.

Le mois de septembre sera plus chaud que le mois d'août.

Par bonheur, le professeur Falb se trompe parfois encore...

—o—

LA FORTUNE DE BISMARCK

On parle à nouveau depuis quelque temps de Bismarck, à propos de la publication de ses lettres.

Sait-on quelle était la fortune du chancelier de fer ?

Il jouissait d'une pension annuelle de l'Etat, pension de 105.550 marks (le mark vaut 1 fr. 25).

Les domaines de Friedrichsruh, de Varzin et de Schœnhausen rapportaient ensemble 300.000 marks. Enfin, le prince possédait le revenu d'une somme de 10 millions de marks qui était déposée chez le fameux banquier Bleichrœder.

Le revenu annuel du prince de Bismarck dépassait, comme on voit, la somme de onze cent mille francs.

Un chiffre assez coquet, en somme.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. BOURGEOIS.

L'annonce d'une interpellation sur l'attentat contre M. Jonnart, et les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer notre autorité au Maroc, a attiré dans les tribunes une assez grande affluence.

M. Combes, président du Conseil, et M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, sont au banc du gouvernement.

L'INCIDENT DU FIGUIG

LE PRESIDENT fait connaître qu'il a reçu, de M. Firmin Faure, une demande d'interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer la sécurité de nos frontières dans le Sud oranais.

Déclaration de M. Combes

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention).

— Je prie M. Firmin Faure, dit-il, de ne pas insister pour la discussion de son interpellation. Ce que je pourrais dire n'ajouterait guère à ce que la Chambre connaît déjà, et ne serait pas sans inconvénient. J'espère donc que la Chambre se contentera d'une courte déclaration.

Depuis quelques mois, nos possessions du Sud oranais ont été le theatre de divers attentats, soit contre les personnes, soit contre les propriétés, attentats qui attestent l'audace de leurs auteurs. Aux crimes isolés ont succédé les attaques par bandes armées

A la suite d'une dernière violation de territoire, au cours de laquelle fut détruit un convoi destiné à nos postes d'extrême frontière, le Gouvernement résolut d'aller chercher les pillards dans leurs repaires.

Le gouverneur général de l'Algérie, désireux de se rendre compte des dangers de la situation et aussi de réconforter les chefs indigènes et les tribus soumises à notre autorité, a entrepris une tournée et s'est avancé du coté de Figuig pour entrer en pourparlers avec l'amel marocain.

Assailli par plus de 500 bandits, il n'a échappé que grâce à l'intelligence du général commandant l'escorte et à la bravoure de nos soldats.

Le devoir s'impose donc au Gouvernement de venger les méfaits commis et d'en empêcher, autant que possible, le retour par des rigueurs exemplaires. En ce moment les ordres s'exécutent, les troupes se hâtent vers leurs cantonnements. Dès que la concentration sera terminée, on mènera la campagne avec vigueur.

Rien ne peut nous arrêter. Le traité de 1845 conclu avec le Maroc nous reconnaît le droit de suite en territoire marocain. Nous nous bornerons d'autant plus librement que nous entendons conserver à cette expédition le caractère d'une opération de police.

Chacun sait que le principe dirigeant de notre politique dans ces régions est de respecter l'intégrité de l'empire marocain. Nous nous garderons donc de donner le moindre soupçon sur nos intentions. Nous ne rêvons ni de conquêtes ni de prises de possession. Nous n'entendons user que de représailles contre des pillards et nous les exercerons dans les limites du traité.

Aucun doute ne peut et ne doit exister dans l'esprit du gouvernement marocain ni dans celui des puissances de l'Europe. Ainsi rassurés sur nos sentiments, le gouvernement marocain et les puissances approuveront tout acte de vigueur qui nous vengera des méfaits commis, et ôtera à leurs auteurs, sinon pour toujours, du moins pour longtemps, toute envie de recommencer. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs).

M. FIRMIN FAURE. — Je suis tout disposé à retirer mon interpellation. Je craignais, au lendemain de l'attentat de Zenaga, que le gouvernement se laissât entraîner dans une aventure, et, si je lui ai adressé une interpellation, c'était que je désirais être fixé sur le caractère des opérations qu'il va entreprendre.

S'il ne s'agit que d'une expédition de police, que d'une répression exemplaire des attentats commis depuis deux ans, je ne puis qu'approuver le Gouvernement, tout en regrettant qu'il ait donné aux divers commandants des postes des ordres sévères pour les empêcher, non pas de provoquer les tribus marocaines, mais simplement de répondre aux coups de fusil par des coups de fusil.

Aujourd'hui, il ne peut plus reculer. Il faut donc qu'une répression énergique suive l'attentat commis.

Mais nous devons limiter cette répression à loasis de Figuig, qui est le refuge de tous les pillards et leur base de ravitaillement.

Le traité de 1845 nous reconnaît le droit de suite sur les tribus pillardes, et son article 4, après avoir délimité la frontière algérienne et marocaine, indique que toutes les régions désertiques au sud du point porté au traité n'ont pas de limite territoriale. Si mauvais qu'il soit, ce traité a du moins l'avantage d'indiquer nominativement le nombre des tribus qui sont sous la dépendance du sultan du Maroc.

Or, depuis trois ans que la colonne Bertrand a occupé Igli, toutes les attaques ont été dirigées par des tribus ne dépendant pas du sultan et non dénommées dans le traité de 1845. Le Gouvernement avait donc le droit et le devoir d'agir sans crainte de complication diplomatique ; il ne l'a pas fait ; il a eu tort ; il a fallu l'affront plus grave de ces jours derniers pour l'y décider.

Si le Gouvernement est décidé à une action énergique, je retire mon interpellation. Après la répression, nous établirons les responsabilités encourues. (Très bien! très bien ! sur divers bancs).

L'incident est clos.

L'Assistance aux vieillards

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi : 1° de MM. Emile Rey et Lachièze ; 2° de M. Bienvenu-Martin et plusieurs de ses collègues sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

LE PRESIDENT dit que la commission a donné satisfaction aux amendements de M. de Castelnau et de Mirman sur l'article 10 auquel la Chambre s'était arrêtée.

Amendement de M. Aynard

M. AYNARD présente un amendement tendant à modifier la rédaction de cet article.

L'orateur considère que l'assistance est une obligation; il veut seulement savoir si la loi est bonne et si elle sera équitable pour tous.

Le texte présenté par la commission repose sur deux excellentes bases. D'abord c'est la commune qui est le centre de l'assistance et ensuite c'est l'assistance à domicile qui a la préférence de la commission. Mais les barèmes ne sont pas établis avec une certitude suffisante et l'application de la loi pourrait prêter à des abus, si la politique s'en mêlait.

Or, on sait que les bureaux de bienfaisance sont trop souvent portés à céder à des considérations politiques.

MM. BAUDON et BERTEAUX disent que c'est calomnier les bureaux de bienfaisance.

M. AYNARD. — Je parle en général, la loi sera appliquée aujourd'hui par vous, demain par nous.

UNE VOIX A GAUCHE. — Par vous ? Plus jamais.

M. AYNARD. — Je m'étonne que dans le parti anticlérical il y ait encore des prophètes (Rires).

LAMENDIN. — Nous ferons en sorte que votre